



Monsieur le Président Alain Rousset
Région Nouvelle-Aquitaine
Hôtel de Région
14 rue François de Sourdis
33077 Bordeaux cedex

Coubjours, le 23 avril 2020

Monsieur le Président,

Nous saluons les mesures que vous avez prises dans le cadre du plan d'urgence de la Région Nouvelle-Aquitaine contre le Covid 19 et le fonds ainsi débloqué. Ces fonds vont contribuer à préserver l'emploi, et permettre de soutenir les plus fragiles.

Comme vous, nous pensons qu'il importe avant tout d'orienter nos regards solidairement vers le dépassement de la crise sanitaire. Il nous faut anticiper sur les conséquences socio-économiques dévastatrices qui seront celles de cette crise. Chaque citoyen aura à y faire face.

A l'issue de la crise sanitaire, les Arts et la Culture, seront des acteurs essentiels du relèvement et des transformations de notre société. Avec l'Éducation, ils œuvreront à la cohésion de notre société, à donner à chacun des perspectives, en conscience, parce qu'ils invitent à découvrir, dans le questionnement de l'altérité, l'humanité que nous partageons.

Sans présager de l'issue des échanges entre l'État et les Collectivités, nous souhaitons vous alerter ici sur deux points en suspens, qui constituent une menace forte pour l'ensemble de l'activité de notre secteur en Nouvelle-Aquitaine. Il est de votre pouvoir de lever ces incertitudes.

- Le règlement d'intervention de la Région prévoit le versement d'un acompte de 70% des subventions attribuées, puis une proratisation en fonction du budget réalisé pour versement du solde.

Dès 2020, la baisse d'activité touchera violemment, de fait, l'ensemble de notre secteur comme elle touchera l'ensemble de nos concitoyens et des acteurs socio-économiques. Le versement des subventions en deux temps et la baisse qui découlerait de l'application de l'indexation à l'activité démonterait notre écosystème et ruinerait la politique réaliste, responsable et solidaire que nos entreprises ont mis en place face à la crise et à laquelle elles se tiennent.

Afin d'être en capacité de à tenir nos engagements vis-à-vis de nos salarié-e-s, comme vis-à-vis de nos spectateurs et spectatrices, nous vous demandons pour l'année 2020 la non-indexation des subventions régionales à l'activité et le versement de ces subventions à 100%.

- D'autre part, aux côtés de la Région et de l'ensemble des collectivités, nos établissements, nos équipes artistiques et nos festivals sont au plus près des territoires. Parce que la Culture est un moteur de l'attractivité de la Région et sera un levier de sa relance, nous devons être en capacité de planifier la reprise de notre activité, nous demandons donc à la Région de s'engager dès à présent sur le maintien des subventions à l'identique pour l'année 2021.

D'ores et déjà, les régions Auvergne-Rhône Alpes, Centre, Ile de France, Hauts de France et Pays de la Loire, ont pris officiellement la décision de lever la proratisation, voir, pris des engagements sur la visibilité à plus long terme de la politique de soutien au secteur.

Nous nous tenons à votre disposition pour travailler avec vos services, et nous sommes disponibles pour un entretien que vous voudrez bien nous accorder.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

**USEP-SV, Union syndicale des employeurs du secteur public du spectacle vivant :
Les Forces Musicales, Profedim, SNSP, Syndeac**

La déléguée-nationale du SYNDEAC pour la Nouvelle-Aquitaine, Catherine RIBOLI
Le délégué-national-adjoint du SYNDEAC pour la Nouvelle-Aquitaine, Marcel BOZONNET
La déléguée régionale SNSP pour la Nouvelle-Aquitaine, Marie-Michèle DELPRAT
Les délégués régionaux adjoints SNSP pour la Nouvelle Aquitaine : Frédéric BRANCHU,
Nathalie CHANAS-NICOT, Nathalie YERAMIAN
Le représentant des Forces Musicales pour la Nouvelle-Aquitaine, Nicolas FAYE
La déléguée régionale PROFEDIM pour la Nouvelle-Aquitaine, Léa GUERIN

Les établissements, les équipes artistiques et les scènes festivières de la Nouvelle Aquitaine :

Adhérents SYNDEAC : Kader ATTOU, Centre Chorégraphique National de la Rochelle, Gérard BONO, Théâtre Jean Lurçat-Scène Nationale d'Aubusson, Yves BEAUNESNE, La Comédie Poitou Charentes, Centre Dramatique National (Poitiers), Matthieu ROY, Compagnie du Veilleur (Poitiers) et Maison Maria Casarès (Alloue), Catherine MARNAS, TNBA-Centre Dramatique National (Bordeaux), Sylvie ROUGIER, Compagnie Tiberghien (Bordeaux), Christophe PRENVEILLE, Compagnie Carabosse (St Christophe sur Roc), Marie-Pierre BESANGER, Le Bottom Théâtre (Tulle), Jean LAMBERT WILD, Théâtre de l'Union, Centre Dramatique National (Limoges), Christelle DERRE, Collectif Or Normes (Poitiers), Laurence de la FUENTE, Compagnie Pension de famille (Bordeaux), Damien GODET, Scène Nationale du Sud Aquitain (Bayonne), Patxi UZCUDUN, Théâtre des Chimères (Biarritz), Frédéric DURNERIN, Agora-PNAC (Boulazac), Nicolas BLANC, L'Empreinte, Scène Nationale (Brive-Tulle), David GAUCHARD, Compagnie L'Unijambiste (Limoges), Martin PALISSE, Le Sirque, PNAC en Nouvelle-Aquitaine (Nexon), Catherine RIBOLI, Compagnie NOM'NA (Hautefort), Marcel BOZONNET, Compagnie Des Comédiens-Voyageurs (Limoges), Stéphane GUIGNARD, Compagnie Eclats (Bordeaux), Paul-Jacques HULOT, Le Moulin du Roc, Scène Nationale (Niort), Catherine DETE, Les 3T, Scène Conventionnée de Châtelleraut, Franck BECKER, La Course, Scène Nationale (La Rochelle) et Théâtre de La Coupe d'or (Rochefort), Hassane Kassi KOUYATE, Festival des Francophonies (Limoges), Sonia KECHICHIAN, Théâtre d'Angoulême, Michel SCHWEIZER, Association La Coma (Bordeaux), Sylvie VIOLAN, Le Carré-Colonnes, Scène Nationale (Blanquefort et St Médard-en-Jalles) et Festival

International des Arts de Bordeaux Métropole, Dominique SARAH, Le Gallia Théâtre, Scène Conventionnée (Saintes)

Adhérents SNSP: Marie-Michèle DELPRAT, Théâtre des Quatre Saisons (Gradignan), Frédéric BRANCHUT, Théâtre de Thouars, Nathalie CHANAS-NICOT, La Canopée (Ruffec), Nathalie YERAMIAN, AMELI, Festival 1000 Sources & Dordogne (Corrèze), Béatrice DAUPAGNE, Scènes de territoire (Bressuire), Emmanuelle DELBOSQ, Théâtre G. Leygues, (Villeneuve sur Lot), Stéphane JOUAN, L'Avant-Scène (Cognac), Hervé HERPE, La Guéretoise de spectacle (Guéret), Romain JANVIER, Centre culturel Yves Furet (La Souterraine), Tiphaine GIRY, Le Liburnia (Libourne), Philippe PROST, Le Pin Galant (Merignac), Nathalie ELAIN, L'Odysée (Périgueux), Joël BRETON, La Palène (Rouillac), Odile PRADEM-FAURE, Festival de Saintes (L'abbaye aux Dames), Denis LECAS, CREA (Saint-Georges de Didonne), Olivier COUQUEBERG, La Mégisserie (Saint-Junien), Elizabeth BERREBI, La Coupole (Sainte-Loubes) Antoine GARIEL, Théâtre de Gascogne (Saint-Pierre-du-Mont)

Adhérents Les Forces Musicales : Alain MERCIER, Opéra de Limoges

Adhérents Réseau 535 : Emilie ATHIMON, Les Carmes (La Rochefoucauld), Stéphane JOUAN, L'Avant Scène (Cognac), Joël BRETON, La Palène (Rouillac), France CLERET, Le Château (Barbezieux), Nathalie CHANAS NICOT, La Canopée (Ruffec), Fernand ESTEVES, Soëlys (Soyaux), Axel LANDY, L'Horizon (La Rochelle), Pamela DE BONI, Carré Amelot (La Rochelle), Dominique SARAH, Le Gallia Théâtre, Scène Conventionnée (Saintes), Lucie CHUSSEAU, L'Agora (St Xandre), Franck BECKER, Théâtre de la Coupe d'or (Rochefort), Jérôme WAGNON, Domaine Culturel La Maline (Saint-Martin-de-Ré), Céline BOHERE, A4 (St Jean d'Angely), Bruno MABY, Le Palace (Surgères), Nathalie ELAIN, L'Odysée (Périgueux), Jane AMBOISE, Centre Culturel de Terrasson, Laurence ETCHEVERRY, Centre Culturel de Sarlat, Nicole SERCOMANENS, Clam (Martignas / Jalle), Thibaud KELLER, Le Champ de foire (Saint André de Cubzac), Lucille MEZIAT, Espace culturel du Bois fleuri (Lormont), Françoise GUILLAUME, Salle Le Reflet (Tresses), Magali GODART, La Caravelle (Marcheprie), Géraldine DEDIEU, Espace Culturel Treulon (Bruges), Sophie CASTEIGNAU, Centre Simone Signoret (Canéjan), Mathilde AVIGNON, La Forge (Portets), Carlina CAVADORE, Larural (Créon), Anne DELABROIX PICAND et Joëlle PLANTIN, Les Amis du Théâtre de Dax, Valérie FRANK, Le Parnasse (Mimizan), Bruno BRISSON, Musicalarue (Luxey), Jean-Marc HELIES, CRABB (Biscarrosse), Florent BERAS, Ville de Saint Paul Les DAX, Emmanuelle DELBOSQ, Théâtre Georges-Leygues (Villeneuve-sur-Lot), Sylvie MAS, Fumel, Vallée du Lot (Fumel), Anne-Claire LANDRIEU, ENAP (Agen), Emeline Raveleau, Centre Alexis Peyret (Serres-Castet), Jean-Marc GONZALES, Espace James Chambaud (Lons), Valérie TUJAGUE, Agora (Billere), Jackie CHALLA, Espace Jeliote (Oloron Sainte Marie), Frédéric BRANCHU, Association « S'il vous plaît » (Thouars), Maryline PAILLAUD, Scènes Nomades (Brioux sur Boutonne), Yvan GRIFFAULT, Ah ? (Parthenay), Claire LAVERGNE, Maison pour tous (Aiffres), Béatrice DAUPAGNE, Scènes de Territoire (Bressuire), Christelle BERTONI, M3Q (Poitiers), Anne GOBIN, La Blaiserie (Poitiers), Catherine DÉTÉ, Les 3T Scène Conventionnée de Châtellerauld, Jean-Luc TEXIER, La Margelle (Civray), Laure LAFFARGUE, Théâtre du Cloître (Bellac), Fleur LEFEVRE, Espace d'Albret (Nérac), Françoise SEIXO, Service Animation de la Commune de Saubrigues, Annabel ZANOTA, Mairie de St Jean D'illac, Nadège POISSON, CREAC (Mairie de Bègles), Antoine LARMARCHE, Service Culturel Villenave d'Ornon, Barbara MARCHADIER, Mairie de Floirac, Maud NICOLAS, Service Culturel Andernos, Sarah DECHELOTTE, Direction de la Culture Pessac, Cécile MAILHARROU, Service Culture et Patrimoine historique, Christelle MANGE, Commune de Mauléon Licharre, Zohra ZOHRA, Ville de Mourenx, Jacques CANET, Pôle Culture Jeunesse Vie Associative, Sylvie RUSSO, Commune de Monein, Aurélie POUSET, Service Culturel (Hendaye)